

NATIONS UNIES  
CONSEIL  
DE SECURITE



Distr.  
GENERALE

S/6342  
28 janvier 1968

FRANCAIS

ORIGINAL : ANGLAIS-  
FRANCAIS-  
ESPAGNOL

LETRE DATEE DU 12 JANVIER 1968 ADRESSEE AUX GOUVERNEMENTS<sup>1/</sup>  
PAR LE SECRETAIRE GENERAL ET CONTENANT UN NOUVEL APPEL DE  
CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES POUR LE FINANCEMENT DE LA FORCE  
DES NATIONS UNIES CHARGEE DU MAINTIEN DE LA PAIX A CHYPRE

J'ai l'honneur d'appeler l'attention de votre Gouvernement sur le fait que, par le paragraphe 2 de sa résolution 244 (1967) du 22 décembre 1967, dont vous voudrez bien trouver le texte ci-joint<sup>2/</sup>, le Conseil de sécurité a prorogé à nouveau le stationnement à Chypre de la Force des Nations Unies chargée du maintien de la paix, pour une période de trois mois prenant fin le 26 mars 1968.

On se souviendra qu'il est prévu au paragraphe 6 du dispositif de la résolution 186 (1964), adoptée le 4 mars 1964 par le Conseil de sécurité, que toutes les dépenses relatives à la Force seront à la charge, selon les modalités dont ils conviendront, des gouvernements qui auront fourni des contingents et du Gouvernement chypriote, le Secrétaire général pouvant aussi accepter des contributions volontaires à cette fin.

Comme je l'ai indiqué à maintes reprises, cette méthode de financement n'est guère satisfaisante, ce que confirme la situation financière actuelle en ce qui concerne la Force.

<sup>1/</sup> A tous les Etats Membres et aux Etats non membres ayant un observateur permanent au Siège.

<sup>2/</sup> Distribué sous la cote S/RES/244 (1967).

Les coûts estimatifs pour l'Organisation, pour la période allant de la création de la Force, le 27 mars 1964, au 26 mars 1968, s'élèvent au total à 85 045 000 dollars. Ce chiffre comprend, outre une somme de 5 750 000 dollars représentant le coût estimatif du maintien des effectifs de la Force, approximativement au niveau actuel, pendant la période de trois mois prenant fin le 26 mars 1968, le coût du rapatriement définitif des contingents et les frais de liquidation, dont le montant est estimé à 610 000 dollars.

Le chiffre de 85 045 000 dollars ne comprend pas les dépenses que les gouvernements qui fournissent des contingents ont accepté de prendre à leur charge et que ces gouvernements estiment à plus de 1 400 000 dollars pour la période de trois mois se terminant le 26 mars 1968 [Australie, 93 075 dollars; Autriche, 55 169 dollars; Canada, 561 215 dollars (non compris le coût des soldes normales et des indemnités); Danemark, 120 000 dollars; Irlande, 260 500 dollars; Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord, 325 000 dollars. La Finlande et la Suède prennent également à leur charge certaines dépenses de la Force].

Les sommes versées ou annoncées par les gouvernements pour couvrir les dépenses de l'Organisation s'élevaient au total à 73 839 524 dollars au 10 janvier 1968. Le détail des contributions versées ou annoncées figure en annexe à la présente lettre. A cette somme, il convient d'ajouter un montant de 396 000 dollars que l'on avait reçu au 31 décembre 1967 et qui provenait d'intérêts échus sur les placements de fonds temporairement excédentaires, ainsi que de contributions de sources privées et de gains sur les changes.

Par conséquent, pour que l'Organisation parvienne à honorer pleinement ses engagements passés à l'égard des gouvernements qui fournissent des contingents à la Force et à faire face aux autres dépenses qu'entraînera le maintien de la Force jusqu'au 26 mars 1968, il faut qu'elle reçoive de nouvelles contributions s'élevant au total à 10 810 000 dollars environ.

Il va de soi que ces contributions sont entièrement volontaires et il est entendu qu'elles sont versées sans préjudice des positions de principe que les Etats Membres ont adoptées à l'égard du financement des opérations de maintien de la paix. Toutefois, étant donné la détérioration progressive de la situation financière en ce qui concerne la Force des Nations Unies à Chypre, il est indispensable que des contributions suffisantes soient annoncées si l'on veut que l'Organisation soit à même de continuer à s'acquitter du mandat que le Conseil de sécurité lui a unanimement confié et qu'il a prorogé à plusieurs reprises, et qu'elle fasse honneur aux obligations financières qu'elle a contractées à cette fin.

Ces raisons me poussent de nouveau à adresser un pressant appel à tous les gouvernements pour qu'ils répondent promptement et généreusement à la présente demande de contributions volontaires afin d'assurer l'appui financier nécessaire à la Force des Nations Unies chargée du maintien de la paix à Chypre.

Veuillez agréer, etc.

(Signé) U THANT

ANNONCES DE CONTRIBUTIONS AU COMPTE SPECIAL DE LA  
FORCE DES NATIONS UNIES CHARGÉE DU MAINTIEN DE LA  
PAIX A CHYPRE POUR LA PERIODE DU 27 MARS 1964 AU  
26 MARS 1968 : ETAT AU 10 JANVIER 1968

(Equivalents en dollars E.-U.)

| <u>Gouvernement</u>                | <u>Contributions totales<br/>annoncées</u> |
|------------------------------------|--|
| Australie                          | 1 056 875                                  |
| Autriche                           | 520 000                                    |
| Belgique                           | 1 285 142                                  |
| Cambodge                           | 600  |
| Chypre                             | 462 600                                    |
| Congo (République démocratique du) | 20 000                                     |
| Côte d'Ivoire                      | 30 000                                     |
| Danemark                           | 1 005 000                                  |
| Etats-Unis d'Amérique              | 32 100 000 <sup>a/</sup>                   |
| Finlande                           | 225 000                                    |
| Ghana                              | 11 666                                     |
| Grèce                              | 5 650 000                                  |
| Iran                               | 14 000                                     |
| Irlande                            | 50 000                                     |
| Islande                            | 2 000                                      |
| Israël                             | 26 500                                     |
| Italie                             | 1 842 618                                  |
| Jamaïque                           | 8 000                                      |
| Japon                              | 400 000                                    |
| Laos                               | 1 500                                      |
| Liban                              | 997  |
| Libéria                            | 4 500                                      |
| Libye                              | 30 000                                     |
| Luxembourg                         | 45 000                                     |
| Malaisie                           | 7 500                                      |
| Malawi                             | 5 590                                      |
| Malte                              | 1 820                                      |
| Maroc                              | 20 000                                     |
| Népal                              | 400  |
| Niger                              | 2 041                                      |

a/ Montant maximum de la contribution annoncée, dont une partie dépendra des contributions d'autres gouvernements.

/...

| <u>Gouvernement</u>             | <u>Contributions totales<br/>annoncées</u> |
|---------------------------------|--|
| Nigéria                         | 10 800                                     |
| Norvège                         | 893 792                                    |
| Nouvelle-Zélande                | 42 000                                     |
| Pakistan                        | 5 800                                      |
| Pays-Bas                        | 921 000                                    |
| Philippines                     | 1 000                                      |
| République de Corée             | 16 000                                     |
| République du Viet-Nam          | 4 000                                      |
| République fédérale d'Allemagne | 6 500 000                                  |
| Républiques-Unie de Tanzanie    | 7 000                                      |
| Royaume-Uni                     | 16 620 636                                 |
| Singapour                       | 1 500                                      |
| Suède                           | 1 540 000                                  |
| Suisse                          | 895 000                                    |
| Thaïlande                       | 2 500                                      |
| Trinité et Tobago               | 2 400                                      |
| Turquie                         | 1 539 747                                  |
| Venezuela                       | 3 000                                      |
| Zambie                          | 26 000                                     |
|                                 | <hr/>                                      |
|                                 | 73 839 524                                 |
|                                 | <hr/>                                      |

